

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 11 MAI 2015

Etaient présents : ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, VILLIERS Gérard, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, WALL Hélène, LEVET Pascale, BRAND Eric, UDRY Patrick, PAILLOUX Marie-Hélène, POUTEIL-NOBLE Béatrice, COHADE Mercedes, VIANDAZ Christophe, POURRAZ Fabrice.

Excusés : DELAVENAY Chantal qui donne pouvoir à DOLDO Dominique, ROCH Claire qui donne pouvoir à VILLIERS Gérard, GILLIER Claudette qui donne pouvoir à WALL Hélène, DEVOS René.

Secrétaire de séance : Monsieur DOLDO Dominique

* * *

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick ROSNOBLET, Maire, a tout d'abord approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des dossiers d'urbanisme déposés depuis la dernière séance du Conseil.

Le Conseil municipal a ensuite :

Approuvé le programme de travaux prévu par le SYANE sur la route de Saint-Pierre
d'un montant global estimé à 611 650,00 €
avec une participation financière communale s'élevant à 405 581,00 €
et des frais généraux de 18 349,00 €

Ces travaux consistent à mettre en souterrain l'ensemble des réseaux secs (ERDF et France telecom) et à procéder au remplacement des installations d'éclairage public sur la route de Saint-Pierre et les voies adjacentes.

Approuvé la constitution d'une servitude de passage au profit de ERDF sur la parcelle A n° 1692 appartenant au domaine privé de la commune, pour la pose d'un câble basse tension souterrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h40.

Fait à AMANCY 12 mai 2015

Le Maire,

Patrick ROSNOBLET